



TOTEM

DE LA RUE AU LOGEMENT

Rapport d'activité 2012

Avec le financement de :



PRESENTATION DU PROJET :

Objectif :

Le projet TOTEM¹ « de la rue au logement » s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation « logement d'abord » au niveau de l'Isère, l'un des dix territoires pilotes désignés en octobre 2011. Le projet Totem s'est donné pour objectif, en partant du principe que le logement est un préalable indispensable, de permettre une inclusion sociale durable pour les personnes qualifiées de « grands exclus ». Ces personnes en situations de « grande exclusion » sont souvent considérées comme « les plus éloignées du logement », mais on pourrait les qualifier plus justement « d'exclus du système de prise en charge de l'exclusion », plus particulièrement du secteur de l'hébergement et du logement. Plus précisément, dès les réflexions initiales à la création du service rue/logement, il a été décidé de retenir les catégories 1, 2, 8.2, 11 du référentiel ETHOS pour définir les publics concernés.

Le service rue/logement s'adresse à des personnes isolées ou en couple, sans enfant, vivant à la rue, pouvant être accompagnées d'animaux et cumulant diverses problématiques : addictions, difficultés relationnelles, santé somatique fragile, troubles psychiques voire psychiatriques, etc.

Contexte :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique du Logement d'abord qui se propose comme un nouveau paradigme de la prise en charge des personnes sans domicile fixe. S'appuyant sur des expériences étrangères et sur les conclusions de la conférence de consensus européenne sur le sans-abrisme (2010), la circulaire cadrant cette politique (du 16 janvier 2012) estime que l'accès au logement comme point de départ d'un parcours d'insertion est plus efficace pour mettre un terme durable à la grande exclusion que les approches dites « en escalier » qui font du logement une finalité. Le logement n'est dès lors plus la finalité de l'accompagnement social, mais en est un outil, un moyen de mettre en œuvre d'autres choses à partir de ce point d'ancrage qu'est le logement : se poser durablement, se réinscrire socialement, accéder aux soins, etc.

TOTEM « de la rue au logement » : une démarche innovante

Sur la base de leurs expériences dans l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité, l'association Le Relais Ozanam et ses partenaires (Un Toit Pour Tous - Territoires, l'Oiseau Bleu, l'Association Centre de Soins Infirmiers Abbé Grégoire) ont cherché à développer de nouvelles modalités d'accompagnement permettant de remédier au fait qu'une frange de population n'accède pas ou plus ni au logement, ni aux dispositifs d'hébergement. Ce sont des personnes qui ont généralement des addictions et peuvent souvent être accompagnées d'un ou plusieurs chiens.

TOTEM « de la rue au logement » consiste donc en un passage direct de la rue au logement par l'accompagnement de ces personnes (hommes, femmes, seuls ou en couple) dès lors qu'elles émettent le souhait d'accéder à un logement. S'engage alors un accompagnement

¹ Le nom TOTEM désigne le projet « Rue Logement ». Ce nom a été choisi par les personnes accompagnées par le service.

de la personne dans la recherche et l'accèsion à un logement, puis le suivi dans le logement autant que cela est nécessaire pour elle, et avec son accord. L'accompagnement doit nécessairement être adapté à chaque personne tant en terme de modalités qu'en terme de temporalité.

Le projet, ses outils et ses atouts :

Afin de proposer des actions pouvant s'adapter aux différents besoins, le projet a misé sur un accompagnement se modélisant de différentes manières et avec différents outils.

A. Modalités d'intervention :

- **« Aller vers » :** Que ce soit dans la rue ou dans le logement, les membres de l'équipe vont à la rencontre des personnes qu'elles accompagnent ou qu'elles accompagneront. Sans être dans l'intrusion, l'équipe s'attache à une forme d'attention et de « prendre soin » qui se matérialise par des rencontres plus ou moins formelles au domicile de la personne ou en dehors. Cet accompagnement se veut souple, pouvant favoriser l'intervention de différents professionnels en fonction des besoins exprimés. Cet accompagnement peut prendre différentes formes : accompagnement social global, accompagnement logement, aide à la vie quotidienne, médiation voisinage/bailleur, accompagnement santé, prévention des risques,...
- **Un « lieu repère » :** Un des freins les plus notables pour la réussite dans l'accès au logement des personnes en situation de « grande exclusion » est la question de l'isolement. Afin de tenter d'y remédier, le projet rue/logement a choisi de proposer un « lieu repère » pour les personnes accompagnées. Ce lieu propose des temps de permanence au cours desquels les personnes peuvent venir passer un temps en journée, échanger avec les membres de l'équipe d'accompagnement et/ou différents partenaires du projet, participer aux différents temps d'animations mis en place, etc.
- **Un « droit au recommencement » :** Accompagner des personnes sans domicile pour leur permettre de passer directement de la rue au logement, n'implique pas un parcours linéaire. La stabilisation pour des personnes ayant connues un long parcours d'errance prend du temps. Les « allers-retours » sont à prendre en compte. Inévitablement, en raison des lourds problèmes sociaux et personnels présentés, des périodes difficiles se présenteront dans le logement avec parfois nécessité d'en sortir de manière temporaire (notion de « séjour de rupture ») où pour trouver un habitat mieux adapté. Le projet prévoit donc de pouvoir bénéficier d'une petite unité d'hébergement dans le CHRS géré par le Relais Ozanam afin d'apporter une solution « intermédiaire » sans qu'un retour à la rue soit une obligation.

B. Moyens humains et partenariaux :

- **Un partenariat pluridisciplinaire :** Le projet est construit sur la base d'un partenariat pluridisciplinaire conventionné entre plusieurs acteurs locaux : une captation de logement dans le parc privé assurée par Un Toit Pour Tous -Territoires; un volet sanitaire assuré par le Centre de Soins Infirmiers Abbé Grégoire et l'association Oiseau Bleu. Par ailleurs l'Equipe Mobile de Liaison Psychiatrique Précarité (EMLPP) de Grenoble est

engagée dans le projet, dans les instances de pilotage et au niveau des permanences dans le lieu repère.

- **Une équipe diversifiée :** Afin de faciliter la création du lien avec les personnes, l'équipe est composée de profils différents, avec des fonctions différenciées. L'équipe est ainsi composée d'un chef de service, d'un éducateur spécialisé, d'un moniteur éducateur, d'une infirmière et d'un travailleur pair ayant aujourd'hui une fonction centrée sur les questions d'addictions et de réduction des risques.

La présence du travailleur pair paraît pertinente et importante dans le quotidien du service. Dans un souhait de faciliter la prise de contact et la création du lien avec les personnes accompagnées, la place d'un travailleur pair est un atout précieux, proposant ainsi une autre modalité et une autre tonalité d'accompagnement. Le travailleur pair, de par son parcours de vie et son expérience, est capable de créer une relation de proximité avec les personnes accompagnées. Si le travailleur pair n'est pas un travailleur social, il est néanmoins un membre de l'équipe à part entière.

L'action de l'équipe est relayée la nuit et le week-end par les professionnels du CHRS géré par l'association « Le Relais Ozanam » et plus particulièrement par les veilleurs de nuit qui pourront agir dans l'écoute et le soutien des personnes accompagnées par le service qui les solliciteraient mais aussi dans l'interpellation des services d'urgence ou de maraude.

Modalités de sollicitation d'intervention du dispositif :

L'accès au dispositif doit être le plus facile possible, afin de ne pas risquer d'exclure dès le départ avec des conditions de saisine. Tous les moyens sont possibles pour solliciter l'intervention du service : en direct, via un travailleur social ou une personne ressource (lieux d'accueil de jour, etc...).

Le SIAO Urgence reste cependant une porte d'entrée privilégiée à travers sa mission d'écoute et d'orientation auprès des personnes « à la rue » et de coordination avec les différents acteurs de l'urgence sociale.

L'équipe de TOTEM « de la rue au logement » va rencontrer la personne concernée, en lien éventuellement avec le service social ou la personne à l'origine de l'orientation. Ces temps ont pour objectifs d'amorcer progressivement un lien, de préciser les objectifs et modalités du service et de l'accompagnement proposé.

La validation de l'orientation sur le service se fait par le biais d'une commission d'admission partenariale. Cette dernière est composée de professionnels des quatre associations associées à ce projet et d'un représentant de la DDSCS.

Une recherche action:

Actuellement, le service TOTEM « de la rue au logement » a la possibilité d'accompagner 15 personnes. Il apparaît important de continuer à se situer dans l'observation des effets produits, dans la réflexion sur la mise en œuvre et son évolution. Pour cela, différentes modalités sont utilisées :

- **Recherche/Action**

Le service a ainsi fait le choix de s'inscrire dans une démarche de recherche-action menée en interne, via le Pôle de Mutualisation des Expériences et Savoirs de l'association « le Relais Ozanam ». Julien Lévy, chercheur en science politique rattaché à l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services) du laboratoire PACTE à Grenoble, réalise un travail de recherche s'inscrivant dans le cadre d'une thèse de doctorat sur la politique du « logement d'abord », porté par l'association. Cette recherche prend place sur différents territoires dont l'Isère et s'inscrit sur ce dernier dans une démarche participative visant tout à la fois à observer la mise en œuvre du projet, les pratiques à l'œuvre, à alimenter l'équipe du projet des observations conduites sur les autres terrains de recherche, mais aussi et surtout à évaluer la pertinence et l'efficacité de ce nouveau dispositif par une interrogation dans la durée des personnes accompagnées dans le cadre de ce service. Impliqué dès le départ dans la création du projet rue/logement et participant notamment au comité de pilotage et intervenant dans la durée du projet, il apporte des éclairages comparatifs ainsi que des retours sur les usages et pratiques tant au niveau local que sur les autres territoires observés. En échange avec l'équipe du service rue/logement, cette recherche vise tout à la fois à contribuer à une évaluation en continue se basant principalement sur la parole des personnes accompagnées, mais également à alimenter le service par les données récoltées sur les autres terrains, permettant au service, dans une démarche de réflexion constante, de faire évoluer le projet afin d'être le plus en adéquation possible avec les objectifs énoncés précédemment.

- **Participation à des instances nationales et régionales d'évolution de ces dispositifs « atypiques »**

L'association le Relais Ozanam et ses partenaires sont très impliqués dans différents groupes de réflexions nationaux et régionaux autour des questions liées à l'accompagnement des publics et à certaines thématiques spécifiques (logement d'abord, habitat, santé, etc.) portés par des acteurs tels que la FNARS ou la Fondation Abbé Pierre. En outre, l'association et le service rue/logement mettent en œuvre des groupes de travail et des temps d'échanges afin d'approfondir certaines thématiques spécifiques et à échanger autour de leurs pratiques. A ce titre, le service rue/logement organise des rencontres autour de la réduction des risques liés à l'usage de drogues en collaboration avec le Centre de soins infirmiers Abbé Grégoire et développe actuellement un groupe de parole « auto-support » pour les personnes « en substitution ». Est également en construction un projet de groupe de travail départemental voire régional autour des pratiques de l'accompagnement vers et dans le logement des personnes « à la rue » visant à échanger autour des constats et limites et à formuler des préconisations.

ANALYSE DE L'ACTIVITE EN 2012

L'année 2012 fut composée de deux périodes distinctes:

- *le premier semestre* : période de transition à travers le maintien de plusieurs suivis de personnes du service de suite du CHRS La Place² et le début du travail de réflexion pluri-partenariale et de construction d'un nouveau service nommé provisoirement *Rue/Logement*.

- *le second semestre* : période de développement du service Rue/Logement avec la mise en place de l'équipe et l'ouverture du lieu repère, rue du Vercors. Parallèlement la continuité du travail de réflexion à travers le comité de pilotage et l'admission de 13 nouvelles personnes.

I - LE PREMIER SEMESTRE 2012

1 - Le contexte d'intervention

A partir de l'expérience du CHRS de stabilisation « La Place » et du « service de suite », le service TOTEM « de la rue au Logement » a commencé à se dessiner en étroite collaboration entre 4 associations (le Relais Ozanam, Un Toit Pour Tous, le Centre de Soins Infirmiers Abbé Grégoire et l'Oiseau Bleu), la DDCS de l'Isère, l'ARS, la communauté d'agglomération grenobloise et l'ELMPP.

Le service TOTEM « de la rue au logement » a officiellement été mis en place au 1^{er} janvier 2012. Un éducateur spécialisé a été recruté parmi l'équipe qui composait le service de suite de la Place.

Le lieu « repère », pivot du dispositif, a été durant ces 6 1^{ers} mois la « maison Mangin » (maison mise à disposition par le CCAS de Grenoble suite à la fermeture de la Place). L'éducateur spécialisé fut rattaché, temporairement, à l'équipe du CHRS d'Echirolles du RELAIS OZANAM.

Durant les premiers mois, la mission d'accompagnement consistait à maintenir le suivi social de 9 personnes déjà connues par le service de suite de la Place, de les accompagner dans leurs logements pour celles qui en avait un ou dans l'attente de captation des premiers appartements.

² Le CHRS de stabilisation « La Place » géré par l'association « LE RELAIS OZANAM » a fermé ses portes en juin 2011. 3 salariés ont été maintenus jusqu'à la fin du mois de décembre 2011 dans le cadre d'un service de suite afin de poursuivre l'accompagnement de quelques personnes préalablement accueillies à la Place et pour lesquelles des solutions diverses et variées, pas toujours très adaptées, leurs ont été proposées.

Le projet TOTEM « de la rue au Logement » a continué à évoluer durant ce 1^{er} semestre 2012 à partir de l'expérimentation de ces accompagnements et dans le cadre de comités de pilotage réguliers.

2 - Les personnes accompagnées

3 femmes et 6 hommes ont été accompagnés durant cette période. 3 avaient entre 25 et 30 ans, 4 entre 30 et 40 ans, 1 entre 40 et 50 ans et la dernière avait plus de 50 ans.

3 personnes étaient sans logement (1 d'entre elles était à la rue, une autre en squat et la troisième était hébergée par un tiers). 2 occupaient un logement en collocation dans le cadre d'un bail glissant géré par le Relais Ozanam. 1 personne était dans un appartement de coordination thérapeutique géré par AIDES, 2 personnes étaient titulaires d'un bail direct en logement public.

8 personnes avaient des ressources (3 bénéficiaires du RSA, 1 de l'AAH et une personne indemnisée par le Pôle Emploi). 3 étaient sous protection de biens.

8 personnes étaient propriétaires d'un ou plusieurs chiens.

Elles rencontraient toutes des problèmes de santé, certaines avec cumul de différentes problématiques : maladies somatiques (5), troubles psychiques diagnostiqués (2), alcoolisme (7), poly-toxicomanie (3).

Durant le 1^{er} semestre, parmi les 9 personnes, 4 ont vécu à la rue par intermittence. Les rencontres se sont faites dans la rue, dans les lieux d'accueils de jour ou dans un squat.

1 personne, accompagnée de 2 chiens, était à la rue a bénéficié d'une place d'accueil d'urgence dans une structure qui accueillait les animaux mais qui a fermé ses portes à la fin du dispositif d'urgence hivernal (fin mars 2012), signifiant un retour à la rue.

1 personne était à la rue a alternée entre la rue, l'hébergement chez un tiers et le centre d'accueil intercommunal.

1 personne, accompagnée de 2 chiens, était hébergée chez un tiers et est retournée à plusieurs reprises à la rue. Elle dormait dans sa voiture, faute de pouvoir être accueilli avec ses chiens.

1 personne était accueillie chez un tiers est retournée à la rue avant d'intégrer un hébergement temporaire.

Les allers-retours entre la rue et les solutions d'hébergement d'urgence ou précaires ont été fréquents pour certaines personnes. Pour celles accompagnées d'animaux, il n'y avait qu'une seule structure qui accueillait les animaux et seulement durant la période d'urgence hivernale. Si ces allers-retours pouvaient être à l'initiative des personnes, ils étaient aussi et souvent liés au manque de solution d'hébergement adapté et stable pour les personnes ayant connues l'errance et accompagnées d'animaux.

3 – l'accompagnement social

Le service de suite de La Place accompagnait 17 personnes. Le maintien de l'accompagnement social pour 9 d'entre elles était justifié d'une part par la difficulté de passer le relais à un autre service social adapté et d'autre part par les diverses difficultés rencontrées par les personnes qui ont demandé un maintien de suivi. En effet, mis à part pour 2 personnes qui étaient hébergés dans le cadre d'un bail glissant et ainsi engagé dans le cadre d'un contrat, les autres personnes ont été libres d'accepter la poursuite du travail engagé. L'accompagnement n'était pas contractualisé.

Les objectifs principaux :

- Proposer aux personnes un accompagnement social en fonction de leurs demandes et des leurs besoins. Les aider et les soutenir de façon globale si nécessaire en favorisant l'accès aux droits (Ressources, santé, hébergement, logement)
- Continuer la recherche de solution d'hébergement et le travail d'orientation pour celles qui étaient à la rue ou en squat
- Permettre une continuité dans le travail de relogement et d'orientation engagé avec les personnes hébergée en bail glissant, en structure d'urgence ou chez un tiers.
- Maintenir et développer le réseau partenarial au bénéfice des personnes

Les deux principaux supports de rencontres étaient les *visites à domicile* et *l'aller vers*.

Pour les 7 personnes qui étaient logées ou hébergées, les lieux de rencontres se déroulaient le plus souvent à domicile. Ces visites, pour la plupart hebdomadaire, pouvaient prendre différentes formes en fonction des situations : échange informel et soutien relationnel, suivi administratif, aide au ménage, aide à l'aménagement ou encore médiation avec le voisinage.

4 personnes étaient en difficulté dans leur logement et avaient particulièrement besoin d'être soutenu dans la gestion de leur logement, sur des aspects du quotidien. La visite hebdomadaire permettait de baliser la semaine en faisant le point sur les différents RDV à venir et surtout en faisant le lien avec les autres intervenants.

Les difficultés rencontrées dans le logement :

- relation avec le voisinage
- entretien du logement
- endettement
- isolement social

Il ne suffit pas d'avoir les clefs d'un Chez-soi pour habiter quelque part. Les personnes accompagnées n'avaient pour la plupart pas vécu d'expérience de logement autonome depuis de nombreuses années. L'investissement d'un logement repose sur de nombreux facteurs. Il faut aménager le logement, payer les factures et surtout se sentir en sécurité dans son quartier et dans son immeuble. Autant de nouveaux repères à construire qui

peuvent nécessiter un temps d'adaptation plus ou moins conséquent selon les personnes et un soutien relationnel et technique afin de favoriser une stabilisation de la situation des personnes. Le partenariat avec les bailleurs était dans ce sens important afin de prévenir les difficultés de cohabitation.

L'accompagnement social intégrait de fait plusieurs dimensions. Il s'agissait avant tout de soutenir les personnes dans leurs souhaits de sortir de la rue et leur désir de stabilisation et de mieux-être. En partant de leur demande, il fallait leur proposer divers accompagnements vers le soin notamment tout respectant leur rythme et leur multiples refus.

5 personnes étaient accompagnées par des assistantes sociales de services d'accompagnements spécialisés (le SATIS et le SALTO). Nous avons mené des Co accompagnements en se répartissant les missions et les accompagnements extérieurs.

1 personne était hébergée dans le cadre d'un Appartement de Coordination Thérapeutique de l'association Aides avec laquelle s'est également construit un co-accompagnement.

Les accompagnements des personnes vers le soin étaient fréquents et d'autant plus importants que les problèmes de santé rencontrés par les personnes étaient nombreux. Le réseau sanitaire est indispensable dans la prise en charge des personnes ayant connu un long parcours d'errance. Le partenariat était large : Médecin du Monde, la PASS du CHU de Grenoble, l'équipe mobile de liaison psychiatrie précarité, les centres de santé de secteurs de la ville de Grenoble ou encore les médecins généralistes.

Le partenariat avec le réseau de l'urgence sociale était également essentiel : la veille sociale départementale de l'Isère, les maraudes, les centres d'hébergements d'urgence, les accueils de jours.

Les relais

Un passage de relais de l'accompagnement social a eu lieu pour 6 personnes :

- avec une assistante sociale de polyvalence de secteur pour 5 personnes
- avec une équipe de CHRS (Oasis 38) pour une autre personne

Pour les 3 personnes restantes, l'accompagnement fut maintenu au sein du service TOTEM « de la rue au Logement » aux vues des difficultés rencontrées par les personnes et/ou des difficultés rencontrées pour effectuer des relais adaptés.

4 - Le développement du projet

Le travail d'accompagnement mené durant 6 mois a permis de confirmer les besoins en matière d'accompagnement et d'accès aux droits et au logement des personnes en situation de grande exclusion. Le manque de structures d'hébergements pratiquant un bas seuil d'exigence et accueillant les animaux induit une exclusion importante des dispositifs d'hébergement classiques pour les personnes les plus en marge et de fait une chronicisation des problématiques sanitaires et sociales.

Le service TOTEM « de la rue au Logement » semblait de fait opportun pour tenter de répondre à un besoin criant de mise à l'abri des personnes qui par leurs comportements, leurs difficultés et la présence de leurs compagnons de route sont traditionnellement exclus des dispositifs d'accueils et d'hébergement.

Le service TOTEM « de la rue au Logement » s'est progressivement développé durant ce premier semestre à travers les 6 Comités de pilotage qui ont eu lieu. Ces derniers ont eu pour objectif de rassembler les contributions, expertises et compétences des partenaires concernées par les publics en errance.

En avril 2012, l'éducateur en poste fut accueilli pour deux jours par l'équipe du dispositif ParAbri de l'association Parenthèse en Ardèche qui avait développé un projet similaire depuis 2007. L'objectif de la visite était d'échanger et de s'inspirer.

Les temps d'Aller-Vers effectué durant 6 mois ont aussi permis de rencontrer les partenaires de l'urgence sociale et de faire connaître le nouveau dispositif.

II - LE SECOND SEMESTRE 2012

Une nouvelle équipe s'est organisée avec l'arrivée d'une monitrice éducatrice et d'une travailleuse paire, à la fin du 1^{er} semestre. La maison Mangin fut réinvestie pour l'été afin d'accueillir les personnes accompagnées en attendant l'aménagement dans les nouveaux locaux au 41 rue du Vercors, en septembre 2012.

1 - Les personnes accompagnées

- Les caractéristiques générales

17 personnes ont été accompagnées par le service durant ce second trimestre 2012, soit 14 hommes et 3 femmes.

15 accompagnements sont encore en cours au 31.12.2012.

13 d'entre elles sont propriétaires d'un animal (des chiens), voire de plusieurs (4 personnes ont 2 chiens et 3 en ont 3). La présence d'un animal est à la fois rassurante pour eux et excluante (motif ultime de refus dans les centres d'hébergement par exemple).

En termes d'âge, le public est très hétérogène :

< 25 ans	2
25-30	3
30-35	3
35-40	1
40-45	3
45-50	1
50-55	3
55-60	1
	17

- Des besoins spécifiques

Hormis les 3 personnes préalablement suivies dans le cadre du service de suite de la Place et donc déjà connues, les 14 autres ont été adressées au service par divers biais :

- ✓ 4 personnes orientées par le service social de l'hôpital (2 par l'ELMPP, 1 par le service d'addictologie du CHU, 1 par le centre de soin Hauquelin)
- ✓ 1 personne par le service de prévention du CODASE, secteur centre-ville.
- ✓ 6 par des services sociaux polyvalents de catégorie (3 par le SALTo et 3 par le SATIS)
- ✓ 3 par les équipes des accueils de jours (2 par le Local des femmes et 1 par Point d'Eau)

Toutes ont été orientées de par leur parcours d'errance et le fait qu'elles exprimaient un désir de « se poser ». Si toutes partagent certaines difficultés telles la précarité ou l'exclusion, chacune d'entre elle reste singulière, tant dans son parcours, ses failles ou ses ressources. Nous avons pour objectif d'accueillir et d'accepter les personnes telles qu'elles sont en partant de leur désir d'accéder à un logement. Certaines ont pu dès les premières rencontres exprimer leurs besoins spécifiques :

Accès au logement	13
Accès aux soins	7
Accès aux droits	5
Insertion professionnelle	2
Aide administrative	3
Aide à la gestion quotidienne	2
Soutien global	4

- Des parcours variés

Le service TOTEM s'adresse aux personnes ayant connu l'errance, la majorité durant plusieurs années, plus de vingt ans pour certaines. Outre le temps passé à la rue, l'errance se caractérise avant tout par un manque d'appui et de repère. Toutes les personnes ont vécu une ou plusieurs ruptures importantes qui leur ont fait prendre la route, partir pour un ailleurs souvent indéterminé. Ces ruptures sont avant tout d'ordre affectif, qu'elles soient familiales, conjugales ou amicales. Elles sont également sociales dans le cas d'un licenciement, de l'expulsion d'un logement ou encore d'une incarcération.

A leur admission sur le service, elles sont toutes « installées » à Grenoble sauf une qui est depuis quelques semaines dans le nord Isère mais qui exprime le souhait de revenir rapidement à Grenoble. Plus de la moitié (10/17) sont originaires de cette commune.

Lors du début de l'accompagnement par l'équipe TOTEM, 9 dormaient à la rue, 3 étaient en logement de fortune (squat, caravane,...), 1 hébergé par un tiers, 1 en pension de famille et 3 en structures d'hébergement.

Pour ces derniers, 1 personne était dans le cadre d'un accueil de coordination thérapeutique, une autre bénéficiait d'un hébergement dans le cadre de l'urgence hivernale et le 3^{ème} était en appartement mais dans le cadre d'un bail glissant.

- Une précarité économique

Lors de leur admission sur le service, la plupart des personnes accompagnées ont de faibles ressources, voire aucune pour certains.

0	3
470	10
660	1
737	1
770	2
Total général	17

Ces ressources sont principalement composées de minima sociaux

AAH	2
Indemnités chômage	1
pension	1
RSA	10
sans ressources	3
Total général	17

Pour les personnes sans ressources, 2 d'entre elles ont moins de 25 ans et la 3ème n'a fait valoir aucun droit (carte identité, demande de RSA).

4 personnes évoquent une situation d'endettement (essentiellement des amendes de transport). Pour 6 personnes il y a une incertitude à ce sujet...

Elles sont nombreuses à faire la manche pour compléter leurs revenus, et pour les personnes sans revenus pour acquérir un minimum pour survivre.

- Une santé fragile

C'est peu dire que la vie à la rue mène le corps à rude épreuve. Les problèmes de santé rencontrés par les personnes accompagnées sont nombreux, somatiques et/ou psychiques.

Pas de problème	2
Problème santé	7
Suivi médical	8
Total général	17

Si une partie des personnes sont suivies par un médecin traitant, toutes se soignent dans l'urgence via les permanences gratuites du CHU, la PASS, de Médecin du Monde ou le service des Urgences de l'Hôpital.

Concernant leur couverture sociale, 12/17 ont une CMUC lors de leur admission sur le service, 2 ont une mutuelle, 2 ont simplement une couverture sécurité sociale. 1 personne n'a aucun droit ouvert à ce niveau.

La présence d'une infirmière au sein de l'équipe permet de faciliter l'accès aux services de santé de droits communs.

De nombreuses personnes accompagnées manifestent des troubles psychiques ou une souffrance psychique importante. Peu sont diagnostiquées en tant que tel (3/17 sont connues du CHAI).

Le partenariat avec l'EMLPP, qui tient une permanence par semaine sur le lieu repère, est essentiel afin de favoriser un accès au soin, notamment sur le plan psychologique. Leur présence au sein du local est précieuse tant pour les personnes qui peuvent par leur intermédiaire tendre vers le soin que pour l'équipe du service.

Dans le cadre des missions des équipes mobiles de liaison en psychiatrie précarité, nous intervenons sur le dispositif « rue-logement » :

- au sein du comité de pilotage
- au sein de la commission d'admission
- par une présence hebdomadaire (les jeudis matin)

Que fait-on dans les permanences ?

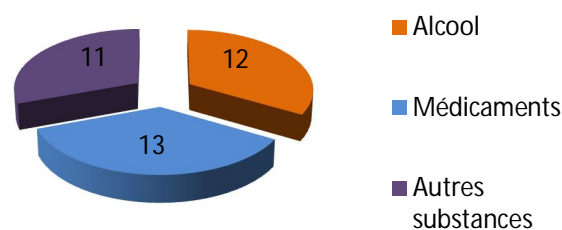
Il s'agit d'être présent de manière régulière, d'établir une relation de confiance (dans le temps) avec les personnes accompagnées et l'équipe afin de :

- détecter les personnes ayant des troubles mentaux
- être disponible pour les personnes en souffrance psychique.
- aider les aidants sur les questions de santé mentale.

Notre présence sur ce dispositif nous permet de travailler et de réfléchir sur la complexité de l'accès au logement d'un point de vue psychique.

L'équipe de l'ELMPP de Grenoble

La problématique des addictions est à prendre en compte dans l'accompagnement des personnes. En effet, elles sont nombreuses à les évoquer:



La présence d'une travailleuse paire dont le rôle se rapproche de celui d'une médiatrice de santé, est en ce sens précieuse. Elle permet d'aborder les problèmes d'addiction et de toxicomanie de front, sans tabou. Il ne s'agit pas de cautionner mais d'accompagner les personnes, là où elles en sont, avec leurs dépendances.

- Situations liées à l'emploi

La majorité des personnes accompagnées ont une bonne maîtrise du français tant verbal qu'à l'écrit. Pour 8 d'entre eux, nous ne connaissons pas précisément leur niveau de

qualification, cette question ne s'étant pas présentée dans les échanges que nous avons pu avoir. 7 ne sont pas allés au-delà de l'obligation scolaire de 16 ans sans validation d'une formation. 1 personne a un diplôme technique (CAP/BEP), 1 a un niveau baccalauréat.

Au début de l'accompagnement, ils sont tous sans emploi.

Au cours de l'année 2012, 2 ont accédé à un emploi de courte durée, l'un dans un chantier d'insertion et le second effectue ponctuellement des missions intérimaires.

Pour ceux dont nous avons des éléments sur leur parcours professionnel (10/17), 7 ont eu un ou plusieurs emplois stables (ils sont plusieurs à avoir exercé dans l'armée), 2 n'ont connu que des emplois précaires et une personne n'a jamais travaillé. Aucun n'est reconnu travailleur handicapé.

2 - L'accompagnement socio-éducatif

L'accompagnement est réalisé par les 2 travailleurs sociaux du service (un éducateur spécialisé et une monitrice-éducatrice). Il débute dès la première rencontre, dès qu'un lien est en construction. Une fois la personne admise sur le dispositif, l'accompagnement s'affine, la monitrice-éducatrice intervenant davantage autour du quotidien et l'éducateur spécialisé assurant les questions d'accès aux droits.

Cet accompagnement dit social est intimement lié, à travers l'accompagnement global mené par l'équipe pluridisciplinaire, aux interventions des autres membres de l'équipe en matière de logement ou de santé qui toutes, visent un mieux-être des personnes accompagnées dans le sens du rétablissement.

Un accompagnement social de proximité

Notre service vise des personnes qui ont souvent des résistances vis-à-vis des services sociaux en général qu'ils ont trop connus et qu'elles jugent comme intrusifs. Nous avons ainsi fait le choix de ne pas contractualiser l'accompagnement et de ne pas le limiter dans le temps afin de permettre à chacune d'entre elles de saisir les outils que nous proposons en fonction de leur rythme. Ces bases sont essentielles car elles permettent une libre adhésion de la personne qui ne s'engage pas sur des objectifs d'insertion définis. Nous demandons seulement aux personnes d'être en lien régulier avec l'équipe.

L'accompagnement social proposé vise à s'adapter aux besoins et aux demandes des personnes, il se veut souple. La fréquence et les lieux de rencontre sont différents en fonction des personnes, tout comme les démarches entreprises. Les objectifs se déterminent au fur et à mesure.

Nous proposons un accompagnement social global. Pour autant, nous défendons la possibilité pour une personne qui est déjà accompagnée par un service social de maintenir ce suivi tout en bénéficiant d'un accompagnement par le service Totem. Cette configuration est possible à condition qu'elle soit choisie par la personne. Nous souhaitons préserver les liens de confiance établis entre les personnes et les professionnels avec qui elles sont en lien et nous inscrire dans une continuité.

Nous avons trois supports à la rencontre : L'*aller vers*, le local et ses permanences et les accompagnements extérieurs.

- *L'aller vers*

L'*aller vers* consiste à favoriser la rencontre en dépit du terrain. Il s'agit de rencontrer les personnes accompagnées dans les lieux qu'elles fréquentent habituellement, là où elles vivent, « travaillent »³ et passent le temps. De nombreuses personnes, notamment au début de l'accompagnement, lorsque la relation est à construire, ne viennent pas spontanément au local ou à notre rencontre. C'est à nous de faire le premier pas pour nous présenter et expliquer notre travail, nos outils. Cette phase d'accroche relationnelle nécessite un temps et une fréquence variable selon les personnes.

Ces temps d'*aller vers* permettent également d'entretenir le partenariat indispensable avec les équipes intervenants auprès des mêmes personnes, les professionnels et les bénévoles des maraudes, des accueils de jour ou des centres d'hébergement d'urgence.

Le lien établi avec les partenaires doit favoriser la pertinence des orientations sur notre service ainsi qu'une meilleure continuité dans la prise en charge des personnes, à travers une meilleure coordination.

Lorsque les personnes accompagnées accèdent au logement, les visites à domicile prennent une place centrale dans l'accompagnement proposé, comme nous le verrons dans la partie sur l'installation dans un logement.

- *Les permanences hebdomadaires*

Lors des temps de permanences, les personnes peuvent venir rencontrer les membres de l'équipe, pour simplement échanger, pour effectuer une démarche administrative ou pour demander un conseil. Différents professionnels de l'équipe se succèdent lors de ces temps, une infirmière, une médiatrice santé, une monitrice éducatrice et un éducateur spécialisé. L'équipe de l'EMLPP est également présente sur le temps du repas collectif.

Ces permanences sont utiles à de nombreux niveaux en offrant une constante d'écoute et d'attention. Entendons par *constante* une régularité dans le temps. Trois jours par semaine, toute l'année, les personnes savent qu'elles peuvent venir au local et qu'il y aura quelqu'un

³ Elles sont nombreuses à définir le lieu où elles font la manche comme leur lieu de travail

qui sera là, ne serait-ce que pour leur offrir un thé. Cette présence régulière permet ainsi une attention constante, une porte ouverte qui permet aux personnes accompagnées, même lorsqu'elles prennent leurs distances avec le local, de venir nous solliciter en cas de difficulté.

Derrière l'approche techniciste de ces temps de permanence, à savoir la possibilité de réaliser une démarche administrative ou de consulter une infirmière, nous devons constater que les personnes qui fréquentent le local viennent surtout y chercher du lien. Elles viennent faire *autre chose* que ce qu'elles font d'habitude et c'est justement cet *autre chose* que nous construisons ensemble, autour d'un temps partagé.

La pluridisciplinarité de l'équipe est précieuse dans l'accueil réservé aux personnes. En fonction des demandes effectuées, il y aura un professionnel de référence. Cependant, le cadre n'est pas rigide et nos interventions peuvent être croisées et relayées. Il faut d'une part laisser la place aux accroches relationnelles. Chaque personne accompagnée entretient évidemment des relations différenciées avec chaque membre de l'équipe et il arrive qu'un professionnel soit mieux placé qu'un autre pour réaliser un accompagnement, même si cela n'est pas dans sa mission première, nous essayons de respecter ces *accroches* dès que cela est possible. Pour autant, la disponibilité des professionnels est restreinte, l'infirmière n'intervient qu'à 25%ETP et la travailleuse pair à 70%ETP. De fait, au quotidien, nous nous répartissons les accompagnements extérieurs en fonction des agendas.

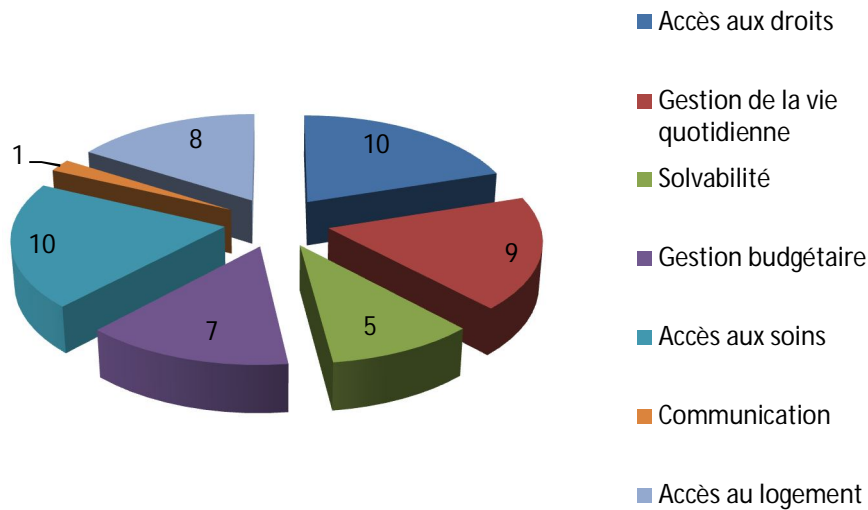
- Les accompagnements extérieurs

L'objectif de notre travail d'accompagnement est de permettre aux personnes de retrouver une solution stable et pour cela d'accéder aux droits commun en matière de logement, de santé et d'accompagnement. Pour cela, notre service et notre local représentent une plateforme, une zone d'accueil où les informations et le soutien apportés aux personnes doivent leur permettre d'accéder à ce qu'elles désirent. Dans ce sens, les accompagnements extérieurs sont aussi nombreux qu'essentiel en vue de la stabilisation des personnes.

L'accès aux administrations publiques représente un passage obligatoire pour quiconque souhaite régulariser sa situation : Caisse d'allocations familiales, Caisse Primaire d'assurance maladie, Mairie, Trésor public, etc... Une pièce d'identité à refaire peut demander des mois d'accompagnement, selon si la personne est désireuse de le faire ou non. Il faut noter que si les personnes souhaitent accéder à un logement, elles ne souhaitent pas pour autant voir ressurgir, lorsqu'elles arrivent à l'hôtel des impôts pour demander un avis d'imposition, les dettes qu'elles avaient *mises de côté*. Il faut composer avec toutes ces contraintes de parcours et rester disponible.

Les accompagnements extérieurs peuvent également être technique, aider au déménagement de cartons d'un squat à un autre, aller faire des courses, aller chez le vétérinaire, autant de déplacements qui permettent des échanges et qui renforcent les liens de confiance qui permettent *d'accompagner vers*, vers le soin, vers le logement, etc.

Ainsi l'accompagnement social revêt de multiples facettes:



3- L'intervention du travailleur pair

Le sujet du soutien associatif a toujours été aussi vaste que le nombre de personnes qu'il concerne.

Toutefois, ces dernières années ont vu la mise en place d'une approche plus moderne et progressiste de la profession. Aussi, il semble désormais acquis qu'à fin d'optimiser l'encadrement par une équipe, il est nécessaire que celle-ci prenne en compte la parole des personnes envers qui est orienté l'objet de l'association.

Ce dit personnel partageant ou ayant partagé des expériences avec les personnes encadrés ont, de faits, une approche moins théorique des situations problématiques.

Une formation complémentaire peut leur permettre de se familiariser avec la logique des soignants, des institutions et, plus largement, avec les problématiques liés à la santé.

Ils servent donc de passerelle entre les usagers et les professionnels de la structure.

C'est dans ce contexte que sont apparus les travailleurs pair, appelé aussi médiateurs de santé ou pairs-aidant.

Ce poste, qui n'a pas encore de statut légal en France, doit permettre de redéfinir les rôles de chacun dans le secteur sanitaire et social. Cela concerne aussi bien les professionnels qui

obtiennent ainsi un nouveau regard sur les différentes situations que les usagers qui se voient ainsi valoriser et peuvent le cas échéant intégrer la structure au sein de l'équipe.

En France, les précurseurs du travail pair dont je fais partie, sont en train d'institutionnaliser ce poste.

Ils se chargent de le structurer au sein des divers organismes malgré un investissement insuffisant durant de nombreuses années des antennes publiques locales à les reconnaître et à les soutenir.

Dans le cadre de la santé communautaire, les différentes actions s'articulent essentiellement autour de la toxicomanie et la prostitution.

De nos jours, certaines initiatives prometteuses concernent, elles, les secteurs psychiatriques.

Totem constitue l'une des premiers services de santé communautaire* dont les critères d'admissions sont sociaux.

Le comité de pilotage qui s'est réuni pendant l'année 2011 et qui a donné naissance au service a reconnu l'intérêt d'intégrer un travailleur pair à l'équipe. Le recrutement, les modalités d'intervention, ainsi que toutes les questions relatives à cette possibilité y furent débattues.

C'est en juillet 2011 que la travailleuse paire a donc intégré le service Totem en tant qu'animatrice de prévention santé et travailleuse pair.

Sa prise de poste s'est accompagnée de diverses attributions, notamment de la création d'un espace de documentations/information sur les psychotropes, les maladies sexuellement transmissibles et la réduction des risques.

Également d'une mise à disposition ponctuelle (dépannage) de matériel de réduction des risques. (Roule-Ta-Paille, kits injections et petit matériel, kits crack, préservatifs masculins et féminins, lubrifiant...)

Elle s'est par la suite occupée de mettre en place des formations participatives sur la réduction des risques auprès des professionnels du secteur sanitaire et social.

Parallèlement, elle s'est chargée avec la monitrice éducatrice d'animer les temps collectifs des permanences au local et j'ai apporté ma vision de pair-aidant lors des visites à domicile.

Le soutien que j'apporte aux usagers concerne tout aussi bien les conseils sur l'addictologie (toxicomanie et alcoolologie) que l'orientation, l'accompagnement lors de rendez-vous ainsi

que toutes activités de liens sociales pouvant aider à l'implantation des personnes au sein de leurs quartiers.

Elle a aussi participé à quelques animations tels que des sorties en plein air et des activités manuels.

Elle met à profit sa participation aux moments collectifs pour faire émerger les initiatives personnelles ou de groupe selon les préoccupations du moment

...Elle a initié sur la fin d'année, en collaboration avec Véronique Maurice (infirmière, psychologue, addictologue et sexologue) un groupe de paroles et de soutien pour les personnes substituées aux opiacés. Il est ouvert à toutes personnes le souhaitant même si celles-ci ne sont pas intégrées au service.

Ce groupe s'adresse aux personnes qui se déterminent elles même en substitution avec ou sans suivis et prescriptions médical. On entend par substitution la Méthadone et le Subutex® mais aussi le Néocodion, le Skénan, l'Actiskénan ...

Nous travaillons aujourd'hui pour définir clairement le rôle de chacun afin qu'ils se complètent par leurs spécificités.

La travailleuse paire envisage, par exemple, d'intégrer les maraudes du 115 pour y apporter une approche du travail pair et de la réduction des risques.

Nous réfléchissons à l'embauche d'un second travailleur pair pour multiplier les compétences dans ce métier où l'expérience est prépondérante

Il reste à noter que la définition du travailleur pair n'étant aujourd'hui par encore clairement établis. Il revient à ces derniers de définir leur statut.

La travailleuse paire de Totem travaille donc sur la prise de contact avec d'autres travailleurs pairs afin d'harmoniser nos approches.

Nous travaillons à diffuser les méthodes du travail pair et à faire évoluer les mentalités pour que la reconnaissance de notre action soit effective. Celle-ci gardant pour priorité le rétablissement des usagers

4- L'accompagnement santé

Outre l'intervention de la travailleuse paire que nous venons de développer, une infirmière intervient à 0.25 ETP sur le service. Elle est par ailleurs salariée du POPS, service d'accompagnement santé de l'Oiseau Bleu.

Du point de vue de la santé, le public en situation précaire se caractérise par une morbidité et une mortalité supérieures à la population générale. Les démarches de prévention et de soins sont mal connues, difficiles à réaliser et le recours aux soins est plus tardif.

L'accompagnement santé est une démarche complexe et à long terme qui tente d'agir sur l'ensemble des déterminants de la santé.

A ce jour, l'accompagnement santé a débuté pour 9 personnes.

L'accompagnement vise à favoriser l'accès et le recours aux soins dans le dispositif de droit commun quand les droits CMUc sont ouverts. Deux personnes ont des difficultés d'accès à la CMUc à ce jour mais le travail avec leurs travailleurs sociaux, assistantes sociales du SALTO et du SATIS, va permettre une ouverture de droits. En attendant, l'accompagnement santé passe par l'utilisation des dispositifs de soins gratuits, tel que la PASS, médecin du monde et les structures de dépistages anonymes et gratuits.

Pour les 7 autres personnes, la mise en place du réseau de praticiens autour de chaque personne se fait au fur et à mesure des besoins et des demandes des personnes accompagnées. Les 7 personnes ont rencontré et déclaré un médecin traitant. Deux personnes bénéficient d'un suivi auprès de spécialistes (neurologue, ORL). Deux personnes ont bénéficié du bilan ISBA. Trois personnes ont reçu des soins dentaires. Une jeune femme a débuté un suivi gynécologique. Deux personnes sont suivies pour des troubles de la vision.

La mise en relation des personnes accompagnées avec les professionnels de la santé facilitent grandement la prise en charge et l'établissement d'une relation de confiance soignants/soignés. Un travail de médiation est parfois nécessaire afin d'optimiser les soins. Une hospitalisation de plusieurs semaines dans un service spécialisé engendre à terme des difficultés : refus de soins de la personne malade, incompréhension de l'équipe soignante face au mode de vie de la personne hospitalisée. Il s'agit alors d'être à l'écoute de chacun pour que l'hospitalisation se passe au mieux et envisager le retour à domicile dans les meilleures conditions pour la personne.

Le travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire permet une prise en charge optimale face à des situations parfois complexes. Des rencontres sont parfois nécessaires pour échanger sur des orientations médicales : orientation chez un neurologue pour un Mr chez qui une maladie de Korsakoff est suspectée et qui refuse toute prise en charge, discussion entre un Mr atteint d'un cancer, son médecin traitant et moi-même pour s'assurer que la personne a compris le diagnostic de sa maladie, et discuter des décisions qu'elle souhaite prendre pour sa santé.

L'accompagnement santé place la personne au centre de la démarche et respecte ses choix, ses demandes, son rythme. La relation de confiance qui s'établit avec le temps est indispensable pour mieux comprendre les réalités de vie de chacun, leurs difficultés et leurs attentes concernant la prise en charge de leur santé.

5- Le lieu repère et la dimension collective de l'accompagnement

Dans le cadre du projet de logement d'abord du service, un lieu repère a été pensé. C'est sur la base des expériences de Housing First engagées en Ecosse que nous nous appuyons. En effet même si les effets du logement sont bénéfiques sur la santé, nombreuses sont les personnes à souffrir d'isolement. C'est pourquoi ce lieu repère vise à proposer aux personnes accompagnées un espace de rencontre, d'échange et de partage. Ces temps peuvent se présenter sous l'angle d'activités fédératrices organisées en fonction de thèmes et d'intérêts particuliers des personnes accompagnées, ou il peut s'agir de temps d'échanges libres et informels. Le principe est d'accueillir la personne comme elle est, de s'adapter à elle et de construire un échange de qualité. C'est dans la rencontre et dans l'échange que va pouvoir émerger le désir de la personne.

Ce lieu repère est un lieu fixe qui fonctionne avec 3 permanences hebdomadaires régulières : lundi de 10h00 à 15h00, mercredi de 10h00 à 15h00 et jeudi de 10h00 à 17h00. Nous avons instauré ces horaires en fonction des besoins des personnes de manière à répondre au plus près de leurs besoins. Cela a été réfléchi et décidé en comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires. Dans ce lieu, sans rendez-vous la personne est accueillie par l'équipe éducative elle peut aussi rencontrer des professionnels qualifiés dont elle a besoin (interne à l'équipe ou partenaires). Cet espace peut donc répondre à une demande précise des personnes mais il est pensé aussi pour les personnes qui n'ont pas de demande précise.

Dans le cadre de cet espace collectif, la « participation » des personnes est un facteur essentiel. Chaque mois, une réunion des personnes accompagnées est mise en place.

De juillet à septembre : absence de lieu repère stable.

Durant 4 mois, nous ne disposons pas de lieu repère stable. Ainsi nous avons investi la relation avec les personnes d'avantage dans un travail d'aller-vers et pour quelques-uns lors des visites à domicile. Le poste de moniteur éducateur a pris effet début juillet, tout d'abord le travail de rencontre s'est élaboré en doublure avec l'éducateur spécialisé puis seule ou avec la travailleuse paire.

Le repérage des besoins des personnes s'est fait au gré des rencontres et des interventions individuelles ou collectives. Nous avons proposé des temps collectifs une fois par semaine dans un lieu temporaire mais fixe, les personnes ont relativement bien investi ces temps. C'est lors de ces temps de convivialité que se sont organisés des sorties collectives : lac, promenade avec chiens, sortie musée.

Des « repas partage » ont été organisés de façon hebdomadaire : ils permettent aux personnes d'inviter quelqu'un à partager un moment de convivialité, chose rare quand on vit à la rue. Ce lien social est quelque chose de fondateur et valorisant. Ce temps est l'occasion pour les personnes d'exprimer leur talents de cuisinier, de préparer et partager avec les

autres un repas de qualité dans un espace de tranquillité ce qui est précieux. C'est un temps basé sur l'échange et la rencontre avec l'autre : sont conviées les personnes accompagnées, l'équipe, les partenaires et des invités ponctuels. Ils se déroulent sur le jeudi de 10h00 à 17h00 dans le jardin de la Villa Mangin, les personnes et les chiens ont pu bénéficier d'un bel espace vert aménagé pour l'été et d'arbres fruitiers.

Participation sur les journées du jeudi de 10h00, à 17h00, avec le « repas partage » :

Date	Activité	Nombre de personnes accompagnées	Nombres de partenaires et membres de l'équipe
26 juillet 2012	Repas partage dans le jardin de la villa Mangin	4	8
2 août 2012	Repas partage dans le jardin de la villa Mangin	5	4
9 août 2012	Repas partage dans le jardin de la villa Mangin	3	2
16 août 2012	Sortie lac	1 (3 absentes)	2
21 août 2012	Promenade avec chien	1 (3 chiens)	2
28 août 2012	Sortie lac annulée (cause météo)		
30 août 2012	Repas partage dans le jardin de la villa Mangin	5	5
6 septembre 2012	Repas partage dans le jardin de la villa Mangin	2	6

A partir de septembre 2012 : un lieu repère stable et identifié :

L'équipe a pu investir le local rue du Vercors courant septembre. Il a été mis en place les trois permanences régulières hebdomadaires. L'équipe s'est attelée à respecter cette régularité dans l'accueil, afin que les personnes accompagnées puissent trouver un repère stable dans ce lieu. Le local a été en travaux durant une longue période, malgré ces désagréments temporaires, l'équipe a tenu à respecter autant que possible une qualité et une régularité dans l'accueil. L'équipe veille à ce que l'accueil des personnes soit de qualité : un local préparé à accueillir l'autre, une disponibilité et une présence auprès des personnes durant les permanences.

C'est au cours des échanges que nous repérons les demandes, les envies des personnes (exprimée ou sous entendues). A partir de là, le local s'adapte à ce dont les personnes ont besoin. Nous avons repéré une fréquentation plus importante sur le lieu repère des personnes sans domicile.

Nous favorisons la participation des personnes sur la vie du local. Cette participation concerne les actions du quotidien et des temps d'échange consacrés à cela. Une fois par mois est proposé aux personnes une réunion collective pour favoriser les échanges en groupe, une réunion de type Conseil de vie sociale. C'est à ce moment que les personnes peuvent faire des propositions ou aborder des difficultés rencontrées sur le local. Par exemple, c'est lors de ce temps d'échange que les personnes et l'équipe ont réfléchi au choix du nom du service, trois propositions ont été transmises aux administrateurs de l'association qui ont choisi « Totem ». Le règlement de fonctionnement du local a été élaboré par l'équipe et soumis à l'ensemble des personnes lors de ce temps de réunion. Un débat et certaines modifications ont pu être aménagées à l'issue de cet échange. Le principe du règlement a pu être approuvé par l'ensemble des personnes présentes, un cadre sécurisant est nécessaire pour veiller à la tranquillité de chacun.

Nous avons équipé le local de panneaux d'affichage, ils sont tenus à jour et informent les personnes des activités du service et du réseau associatif (groupe informatique avec l'association, sorties culturelles, ...). Ces informations affichées sont reléguées par l'équipe afin de mobiliser les personnes intéressées. La monitrice éducatrice veille à entretenir un partenariat avec des associations susceptibles de proposer des activités répondant aux besoins des personnes et ce dans le tissu grenoblois. Dans ce cadre, ont été mis en œuvre des séances de travail du bois avec l'association « La Piscine ». Deux personnes ont été accompagnées sur 4 séances afin de créer un meuble. L'accompagnement vise à faciliter la rencontre des personnes dans un milieu nouveau, à partager des temps autour de leurs actions et à développer son autonomie (la personne est en mesure de s'y rendre seule). Un travail qui peut perdurer dans le temps nous paraît important, c'est de l'inclusion de la personne dans le tissu social dont il est question. Les personnes ont pu réaliser un projet personnel, l'équipe a pu commencer une réalisation pour le collectif qui une fois ramené sur le local a pu être continué.

Partenaires « Participation et Culture » :

Culture du cœur : Cette association propose des actions culturelles pour les personnes les plus défavorisées. Nous informons les personnes de toutes les actions mise en place par cette association par le biais d'affichage sur le local.

le « Parlons-en » : Dans une démarche de promotion de la participation citoyenne des personnes accompagnées par notre service, nous favorisons l'accès au « Parlons-en ». Nous affichons thèmes abordés et comptes rendus, nous proposons évidemment aux personnes d'y participer. Nous nous y sommes rendus avec une personne. Mais cette action n'a pas pour l'instant eu beaucoup de succès pour divers raisons, notamment car il se déroule le même jour que « repas participatif ».

Quelques actions menées avec les personnes accompagnées :

La galerie Space-Junke : la visite d'une exposition d'un artiste street-grapher aux actions artistiques engagées a été proposée. Une visite s'est effectuée avec une personne accompagnée, d'autres été intéressées mais n'ont pas pu se rendre disponibles. Nous avons eu un accueil de qualité par le directeur de la galerie qui a pu nous éclairer sur les œuvres et sur les expositions futures.

Le CCRPA : il s'agit d'un espace de parole et de décision mise en place par l'Etat pour les personnes accompagnées. Il met en avant l'expression et la participation des personnes sur des sujets qui les concernent et qui font partie des prérogatives de l'état (le logement, l'hébergement, les structures de l'urgence sociale). Chaque sujet abordé est choisi par l'ensemble des personnes présentes au CCRPA. Pour le premier CCRPA auquel nous participons les propositions élaborées lors de cette réunion ont été utilisées pour élaborer le plan quinquennal gouvernemental sur l'hébergement et le logement.

Nous avons informé l'ensemble des personnes accompagnées de l'existence de ce conseil et de leur possibilité d'y participer. Lors d'échanges en petit groupe où individuels, la monitrice éducatrice a pu recueillir leurs constats sur des sujets bien précis. Ce fut un débat d'idées. Pour celles qui étaient intéressées à se rendre à la réunion, nous avons organisé notre déplacement à Lyon puis à Grenoble. A ce moment-là elles ont pu exprimer leur point de vue en public et porter à la connaissance de tous les témoignages des autres personnes interrogées.

CCRPA du 13 novembre 2012 à Lyon : recueil de propositions de 6 personnes accompagnées et participation à la réunion de deux personnes.

A l'issu de chaque réunion, un document synthétisant les témoignages a été rédigé, les propositions adoptées par les CCRPA et les débats qui s'y sont joué ont été en retour porté à

l'ensemble des personnes accompagnées, ce projet se situe sur la durée, tant que les personnes souhaiteront y participer et que l'équipe saura apporter son soutien.

Fête de Noël : Nous avons invité personnes accueillies et partenaires à venir partager un moment convivial en cette fin d'année 2012. Ce fut l'occasion d'échanges et de rencontres, de participation à la mise en œuvre d'un accueil sur le local. Dès que le local le permettra (travaux en cours) nous organiserons d'autres rencontres avec les personnes accompagnées,...

6 - La captation de logement

Si le service Totem se revendique inspiré du fameux principe du *logement d'abord*, il n'échappe pas à l'offre de logement sous tension dans l'agglomération grenobloise. La recherche de logement dans le secteur privé demeure restreinte au vue des loyers pratiqués et des ressources des personnes que nous accompagnons.

Durant le second trimestre 2012, trois logements ont été captés par Un Toit Pour Tous, deux en sous location et un en bail direct pour 5 personnes au total. 2 personnes se sont succédées au sein d'un logement et un couple a accédé à un logement.

Une autre personne a accédé, peu de temps après son admission sur le service, à un logement social suite à son dossier DALO.

Tous les logements captés l'ont été sur la commune de Grenoble plutôt à proximité du centre ville.

La garantie de la qualité de l'habitat

Dans le secteur privé, la diversité de l'offre impose une rigueur dans la présélection, afin d'éviter les logements insalubres ou inadaptés (mauvaise isolation, non-accès aux transports en commun, etc.). De nombreux marchands de sommeil fleurissent en louant des petites surfaces à prix d'or, nous ne souhaitons pas entretenir et encore moins cautionner cette économie basée sur le mal-logement.

Les demandes et les secteurs ciblés

La majorité des personnes souhaitent habiter dans le centre-ville de Grenoble ou sur le l'ensemble de la zone desservie par les transports en communs pour les autres. Certaines expriment le souhait d'être proche de leurs « lieux de travail », là où elles ont l'habitude de faire la manche. L'accessibilité au tramway est souvent recommandée, notamment car il est plus difficile de prendre le bus avec les chiens.

Certaines personnes ont des exigences : être en rez-de-chaussée, avoir un digicode, avoir plus de 25m² ou au contraire être en étage et ne pas avoir plus de 20m². Nous essayons de

composer avec ces demandes tout en confrontant les personnes aux réalités de l'offre de logement.

Le bail direct

Le bail direct est privilégié dans la mesure où le statut de locataire offre aux personnes une visibilité de 3 ans à travers le bail. Le logement occupé l'est de plein droit et ce indépendamment de l'accompagnement du service Totem.

La sous-location

La sous-location est une mesure provisoire pour permettre à une personne d'accéder au logement malgré l'absence de garants ou de ressources. Le contrat de sous location entre Un Toit Pour Tous et la personne est signé pour une durée d'1 an et tacitement reconductible sur 3 ans. La souplesse de ce statut en fait un outil incontestable d'accès au logement pour les personnes ne réunissant pas toutes les conditions requises pour prétendre au bail direct.

Les charges

Les charges annexes au logement représentent une part importante de l'investissement financier des locataires. Aux charges locatives se rajoutent l'assurance, l'eau et surtout l'électricité et le gaz. Il faut noter que les charges peuvent représenter le plus gros budgets pour les personnes accompagnées. Par exemple, Mr A. qui a accédé à un logement social dont le loyer s'élève à 30 euros, APL déduite, paye plus 80 euros par mois d'électricité et de gaz pour son T1 bis de 40 m².

7 - L'installation dans le logement

Nous avons accompagné 8 personnes dans leur logement durant le second trimestre 2012.

Les 25 signatures

Ce titre témoigne du nombre de signatures qu'une personne accompagnée par le service à du poser pour accéder à un logement public. L'entrée dans un logement nécessite tout un ensemble de démarches administratives qui demandent pour la plupart des personnes un soutien important, notamment dans une fonction de décryptage des multiples engagements et informations.

Il faut tout d'abord un garant et payer une caution, pour cela les personnes ont eu recours majoritairement au Fond de Solidarité Logement (FSL) du Conseil général de l'Isère. Ensuite, il faut trouver une assurance, une qui accepte le liquide car nombreuses sont les personnes qui ne possèdent pas de compte courant. Nous avons une seule assurance et nous ne la

nommerons pas qui accepte que les personnes payent en liquide et à des échéances diverses. Ce type de partenariat est pratique.

A la remise des clés et à l'état des lieux, s'ensuivent l'ouverture des compteurs et l'envoi de la demande d'APL, autant de dossiers plus ou moins conséquent à remplir. L'ensemble de ces démarches, condensées sur quelques semaines, demande une mobilisation forte des personnes auxquelles on demande de nombreux engagements. Le fait d'accompagner cette entrée dans le logement et d'expliquer que nous serons là par la suite représente une sécurité pour les personnes qui savent que nous les accompagnerons sur tous les aspects techniques et contractuels qui les dépassent, à prime abord.

L'aménagement

La phase d'aménagement est importante. Tous les logements captés sont loués vides. Il faut de fait tout trouver, cuisinière, frigo, literie, etc. ... Pour certaines personnes, cette phase a été très angoissante, le fait de devoir s'équiper, se meubler, alors que d'autres furent distantes, se satisfaisant d'un rien. Notre soutien s'adapte encore ici aux désirs des personnes. Là où nous accompagnerions certaines personnes à demander un prêt FSL pour acheter du matériel neuf, nous irons avec d'autres dans les ressourceries pour acheter de l'occasion.

L'arrivée dans le logement, ce sont également les premières rencontres avec le voisinage, la *prise de tension* de l'atmosphère d'un immeuble. Notre travail consiste à faire en sorte que l'arrivée de la personne au sein de son logement soit douce pour tout le monde.

Habiter

C'est une fois arrivé dans son logement que la personne va pouvoir *se poser* et c'est autour de cela que nous poursuivons le travail d'accompagnement. Pour certaines personnes, ce n'est pas rien, lorsqu'on a vécu plusieurs années à la rue, d'investir un nouvel endroit, de s'approprier un espace fixe avec tous ce qui l'entoure, le quartier avec ses habitants et ses commerçants. Cela nécessite du temps et souvent un soutien, tant dans la méditation des relations de voisinage que dans l'accès aux dispositifs sociaux et médicaux de secteur.

Les visites à domiciles

Nous sommes intervenus au domicile de 8 personnes. Certaines visites étaient hebdomadaires, d'autres bimensuelles. Il s'agit parfois de visites destinées aux charges administratives liées au logement et d'autres fois de visites destinées à la gestion du logement.

Avoir un logement, et c'est ce que l'on regrette tous, c'est aussi devoir l'entretenir ... En terme de ménage, nous sommes intervenus de façon physique au domicile de trois personnes. Lorsque les personnes n'entretiennent pas ou peu leurs logements, il nous faut *faire-avec* et prétexter de notre présence pour inciter les personnes à faire le ménage.

Nos visites permettent de faire le point sur les courriers reçus, sur l'état du logement ou encore et tout simplement sur les personnes.

L'accompagnement à domicile :

En complément de l'intervention de l'éducateur spécialisé, la monitrice éducatrice intervient au domicile des personnes, seule ou en équipe. Son intervention vise à accompagner la personne dans l'investissement de son domicile et dans les changements que cela opère sur elle. Cette intervention s'adapte à la demande et aux besoins de la personne, elle est spécifique et évolue au rythme de l'accompagnement. Il peut s'agir d'actions orientées sur le quotidien ou d'accompagnement vers l'extérieur. Par exemple, une personne a pu participer à un groupe d'éducation canine en s'y rendant seule, ce avec le soutien apporté par le travail de lien de la monitrice éducatrice.

L'intervention à domicile ne peut se faire sans la création d'un lien de confiance et en respectant la vie privée de la personne, son rythme et ses résistances. L'action de l'équipe peut prendre différentes orientations en fonction des personnes et de là où elles en sont. Quel que soit son contenu, la visite à domicile est un témoignage de l'attention qui est portée à la personne par l'équipe, cette bienveillance est un soutien qui vise à lui apporter la confiance en elle nécessaire dans ce changement qu'elle vit. Elle sait qu'elle peut compter sur l'équipe, qu'elle peut partager des moments de convivialité ou bien parler de ses problèmes, trouver un soutien et des solutions en partageant avec « un autre ». L'équipe soutient la personne dans son quotidien, cela peut prendre des formes de soutien très pragmatiques de « faire ensemble » : courses, ménages, rangement, emménagement. Cette dimension d'ouverture aux possibles est capitale, la personne peut croire en elle, en ses compétences et peut demander de l'aide ou bien s'appuyer sur un accompagnement pour mener à bien son projet de « chez soi ».

L'accompagnement à domicile vise à aider la personne à s'inscrire dans son quartier, dans son immeuble et dans son chez soi. L'équipe est souvent une médiatrice entre la personne et son environnement, elle vient favoriser les échanges et soutenir leur qualité. Cette intervention est complémentaire avec les temps de permanence et visent à assier un lien de qualité avec la personne nécessaire à son accompagnement global.

Le travail de médiation

Il est essentiel et peut mobiliser beaucoup d'énergie. Lorsqu'une personne que nous accompagnons emménage dans un logement, il est fréquent que certains voisins se plaignent auprès du bailleur de la présence d'animaux, de tapages nocturnes ou encore d'aller et venues de gens « bizarre ». Il faut ainsi intervenir directement auprès du bailleur et des voisins pour favoriser les rencontres et tenter d'apaiser la situation. Il nous est arrivé à plusieurs reprises d'avoir des échanges houleux avec des voisins qui nous reprochaient de leur « mettre des clodos dans leur immeuble » mais nous avons constaté que dans la plupart des cas, les tensions s'apaisaient avec le temps. Il faut parfois pour cela se rendre disponible pour le voisinage lorsque nous rendons visite aux personnes.

8 - Les fins d'accompagnements

2 accompagnements se sont terminés durant l'année 2012:

- Un accompagnement plutôt court (3 mois). La personne concernée a souhaité "reprendre la route" après avoir accédé à un appartement en bail direct où elle est effectivement resté 3 jours. Toutefois, il a maintenu des liens téléphoniques avec l'équipe qui ont pu le soutenir à distance dans certaines tâches administratives (transfert dossiers administratif,...)
- Un relais sur le secteur a été effectué pour une autre personne qui était en bail glissant (établi dans le cadre du service de suite de la Place) et pour lequel l'équipe de Totem a poursuivi l'accompagnement en 2012 durant 11 mois. Notons toutefois que ce passage de relais sur le secteur est tout relatif puisque l'intéressé continue à être soutenu par l'équipe de Totem par le biais d'une remise en lien régulier avec l'assistante sociale (qui change souvent) ou en continuant à l'accueillir sur le lieu repère au 41 rue du Vercors....

9- Les formations à la réduction des risques liés à l'usage de drogue

« La Réduction des Risques : une approche pragmatique

La politique de réduction des risques en toxicomanie désigne un ensemble de stratégies et de mesures qui visent à réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à la consommation de produits psychoactifs. La politique de réduction des risques ne s'oppose pas à celle de la prévention et de la lutte contre la toxicomanie. Elle ne s'adresse qu'aux usagers de drogue qui ont déjà dépassé depuis longtemps et de manière problématique l'interdiction de consommation. Le but est alors de rendre leur consommation la moins nocive possible.

L'objectif est de rendre accessible aux usagers de drogues les moyens de réduire leur prise de risque et ainsi de protéger leur capital santé. On leur donne accès l'information et la prévention, mais également aux outils de réduction des risques (tel que le matériel stérile). De manière plus large, on leur donne accès aux soins, aux droits sociaux, à l'accompagnement sanitaire et social.

Le but initial de la RDR était de limiter la transmission d'infections type VIH ou hépatites C et B chez les usagers-injecteurs de drogues en pleine épidémie de Sida dans les années 80. Mais par la suite, la politique RDR s'est élargie. Elle englobe maintenant outre la diminution des risques d'infection, une prise en charge plus globale de la santé des usagers. »⁴

La RDR est une pratique de prévention de santé. Il ne s'agit pas de cautionner une prise de produits ou de toxiques mais de prendre en compte une réalité et de répondre à un besoin

⁴http://medialab.sciencespo.fr/controversies/2011/ecole_com/centres_injection/index.php/info-intox/rdr

technique, tout en maintenant une porte ouverte vers le soin. La RDR à l'usage des personnes toxicomanes s'inscrit dans politique de santé publique mené par le Ministère de la santé.

- Demi-journées du 28 février 2012 et du 11 décembre 2012 , après-midi d'information sur la RDR

Thème : La RDR (Réductions Des risques) concernant les personnes toxicomanes sous traitement de substitution (Subutex et Méthadone)

Les différents intervenants ont amené une approche plurielle des addictions, permis un échange ouvert avec les participants et transmis leurs savoirs-faire.

Dr Olivier Jenny, médecin traitant au Centre de Santé des Géants (AGECSA) a pu relater lors de la formation du 28/02 son expérience de médecin traitant, de la prescription au suivi, en passant par l'orientation sur les services et dispositifs adaptés

Véronique Maurice, directrice du centre de soin Abbé Grégoire est également intervenue sur les 2 temps de formation en qualité de toxicologue.

Lola Perreaut, travailleur pair à Totem et animatrice prévention santé a témoigné lors de la journée du 11 décembre de sa propre expérience et de son implication auprès de l'association Keep Smiling, association d'auto-support, spécialisée dans la RDR en milieu festif.

Déroulement :

Une vingtaine de personnes étaient présentes à chaque séance, professionnels et bénévoles du secteur sanitaire et social : Réseau Prométhée, Association Aides, Service Addictologie du CHU de Grenoble, Les foyers de l'Oiseau Bleu, Solidaction, L'appart, Le Relais Ozanam, La Croix Rouge, le CCAS de Grenoble, le CHAI ...

Les différentes interventions ont permis d'apporter du contenu théorique concernant les traitements de substitution. A partir des interventions des participants, des questions ont émergés et l'échange fut aussi riche que dense.

Sur la question de la RDR, Totem est également impliqué par sa participation au groupe Santé de la Fnars Rhône-Alpes sur la thématique des addictions. Cette instance a pour objectif la réalisation d'un guide de réflexion sur la prise en compte des addictions dans les structures sociales.

III - BILAN ET PERSPECTIVES

L'intervention de TOTEM s'inscrit dans un partenariat large, aussi bien en lien avec les accompagnements conduits (SALTo, SATIS, AIDES, service prévention CODASE centre-ville,...) que dans des actions autres liées au public accompagné ou dans le champ de la « grande exclusion » (La Piscine, ESCA, les accueils de jours, les structures d'hébergement notamment d'urgence, les Arpenteurs, etc...). Nous essayons de nous inscrire dans une démarche qui viendrait compléter l'existant. Nous ne nous substituons pas au droit commun mais essayons d'amener une réponse, un soutien auprès de personnes exclues de ce droit commun. C'est dans ce souci que, par exemple, la DDCS de l'Isère participe au Comité de Pilotage mais aussi aux commissions d'admissions sur le service afin de faciliter l'articulation avec d'autres dispositifs existants (CHRS, Pensions de Familles, AVDL,...).

Par ailleurs, nous essayons de nous inscrire dans une démarche et une approche plus globale de l'accompagnement dit « en circuit court » de la rue au logement, par le biais de nos liens étroits avec Julien LEVY, doctorant en sociologie, chargé de réaliser une étude sur le logement d'abord. Par son intermédiaire, nous sommes en liens avec d'autres expérimentations nationales (« Un chez soi d'abord » par exemple) voire internationales (divers contacts avec l'Ecosse, le Canada, ...)

A un niveau plus local, nous envisageons d'initier, sur la région Rhône-Alpes, un groupe de réflexions et d'échanges de pratiques de services ayant des similitudes avec Totem (Parabri-07, L'Entraide – 26, etc...)

Divers projets sont en cours, les idées ne manquant pas. Nous souhaitons continuer à soutenir le groupe auto-support des personnes qui se déterminent elles même en substitution avec ou sans suivis et prescriptions médicales, groupe initié par le travailleur pair du service.

De même, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, le COREVIH, Prométhée, le Centre de Soins Infirmiers Abbé Grégoire, nous sommes en réflexion pour envisager de pratiquer à titre expérimental un nouveau test rapide de dépistage du VHC qui sera lié bien entendu à un travail d'informations et d'orientation/accompagnement vers le soin.

Des axes de travail sont également à réfléchir :

- la question de la solvabilité des jeunes de moins de 25 ans dans un logement : le lien avec les mesures AJA du Conseil Général, échanges avec la commission « jeunes » de la FNARS, etc...

- la question de l'accompagnement professionnel et de l'accès aux dispositifs d'insertion professionnelle : projet d'une formalisation d'une convention avec VIAE38 par exemple
- la question de la captation de logement : comment favoriser l'accès à un bail direct tout en « sécurisant » les propriétaires en développant la notion de bail glissant sur le parc privé par exemple
- la question de la garde des animaux afin de favoriser l'accès aux soins de leurs propriétaires (élaboration d'un projet avec le Fournil et l'Accueil SDF)
- la question du « passage de relais » : lorsque notre intervention n'est plus justifiée et que la personne accompagnée est favorable à être en lien avec d'autres interlocuteurs nous sommes confrontés à la réalité du contexte et de la pratique de la polyvalence de secteur (rendez-vous à long terme, changement de personnes sur le poste, ...)
- etc...

Durant cette première année de fonctionnement, outre certaines articulations qui restent à mettre en place, nous avons pu constater d'ores et déjà quelques points positifs :

- l'investissement des personnes dans la construction du service à travers les réflexions communes sur l'aménagement du local et son règlement intérieur, la recherche du nom du service,...
- l'intégration du local dans le quartier et l'agréable accueil réservé par ses habitants
- une équipe curieuse du développement du projet Totem et très créative
- le développement du partenariat et l'inscription dans le réseau qui fut rapide du fait du multiportage associatif du projet.

IV - CONCLUSION

Quelques témoignages serviront de conclusion...

« Ici c'est chaleureux, familial pour les gens de la rue. On peut se reposer, se détendre, boire un café, manger. On peut faire un break. C'est calme et il n'y a pas beaucoup de monde, il y a une chambre où on peut faire la sieste. L'équipe est sympa, elle m'aide pour avoir un appartement. J'aime bien venir ici c'est relax, quand t'as tapé la manche toute la journée ça fait du bien de venir décompresser ici, c'est zen ».

Témoignage de « **Papy** », en attente d'un logement.

« Les personnels du service Totem sont sympas mais par moment ils sont casse-pieds. A la fermeture du foyer « La Place » j'ai été obligé d'attendre six mois, un an pour avoir un logement ».

Témoignage de **Sébastien B.**, en logement depuis 1 an.

Interview de Robert, 19 ans, suivi depuis plusieurs mois par le service Totem

Qu'est-ce que le logement représente pour vous ?

C'est un peu complexe ça comme question... Le fait de pouvoir dormir déjà bien comme il faut, d'être un peu tranquille. Oui, d'avoir de la tranquillité. La tranquillité, c'est un mot qui va bien, ça ! Ça représente quoi ? La possibilité de pouvoir travailler convenablement et de pouvoir laisser mon chien, et de pas être contraint par mon chien pour le travail, parce qu'il y a nombre de travaux où le chien est interdit. Ça apporte quoi de plus aussi ? De pouvoir prendre une douche. Un peu de santé, quoi. C'est clair qu'il y a un peu plus d'hygiène de vie dans un appartement que dans la rue. On ne dort pas où les gens se sont arrêtés au coin du muret pour pisser, voilà, plein de choses dans ce genre.

En quoi le service Totem peut vous intéresser dans cet objectif-là ?

En quoi le service totem peut m'intéresser ? Ben, pour une seule chose ou plusieurs. C'est-à-dire que, avec le peu de moyens que j'ai, je vais pas vraiment pouvoir trouver un appartement tout seul, parce que, pour faire pression sur certains organismes qui n'ont pas vraiment l'air pressé de m'aider... Le service totem, il est le bienvenu pour ça. Il y a moyen de faire pression. Du moins, plus que moi. Ils ont les moyens de faire pression pour trouver un logement. Enfin je vois ça comme ça.

Si je n'avais pas cette place, je pense que je serais dans merde pour un bon moment. C'est une chance, une putain de chance ! Étant donné qu'il n'y a pas énormément de places, comparé au nombre de personnes qui sont dans la merde... D'avoir la chance d'être dans ce service-là, de « réinsertion », c'est une sacrée chance pour n'importe quelle personne qui peut en faire partie. C'est la porte ouverte à une certaine liberté. Malgré le fait que, quand on vit dans la rue, on a une certaine liberté que d'autres personnes n'ont pas, c'est-à-dire que du jour au lendemain, si je veux, je me casse et je change de vie. Mais, d'un autre côté, cette liberté, elle a plusieurs contraintes qui font que la vie qu'on mène, elle n'est pas forcément rose tous les jours. Il y a énormément de galères. Là, c'est une autre liberté, une liberté un

peu différente avec certes quelques contraintes, mais avec plus d'avantages que d'inconvénients quand même, comparé au fait de vivre dans la rue.

Par rapport au lieu d'accueil du service, comment vous le voyez et qu'est-ce qu'il vous apporte ?

Déjà, je dis merci les travaux, parce que ça me permet de bosser un petit peu, et d'éviter de faire la manche tous les jours (Robert est embauché depuis quelques jours pour réaliser des travaux de peinture dans le local du service Totem). Après, ben, c'est un endroit un peu convivial où on peut se poser. C'est un petit endroit où on se sent un peu dans son salon, un petit peu chez soi. Ça nous évite d'être dans la rue. Certes, ce n'est pas vraiment chez soi, mais, c'est un endroit où on peut se retrouver avec quelques « amis », enfin, des connaissances plus ou moins, parce que, des amis, ça se fait rare des vrais amis. Mais au moins des connaissances qui, pour la plupart, sont plutôt sympathiques. C'est un endroit où on peut discuter tranquillement. Un endroit où on peut se poser, réfléchir un peu aussi. Ça fait du bien.

Un message à passer ?

Le fait d'avoir vécu à la rue depuis presque deux ans, enfin, dans quelques mois ça fera deux ans, j'aurais vraiment compris ce que ça veut dire le partage. Partager, c'est pas forcément donner de l'argent à quelqu'un ou où ceci ou cela. Le respect, c'est pas forcément sortir des formules de politesse à tout va. Ça n'a rien à voir avec ça, c'est beaucoup plus complexe. Après, je n'ai pas vraiment envie de vous dire ce que c'est exactement. Je n'ai pas envie de vous dire ce que j'ai compris, parce que sinon ça serait trop facile pour vous. La seule chose que je voudrais, ça serait que vous essayiez un jour, vous autres, si un jour vous pouviez vous arrêter 15 ou 20 minutes avec n'importe quel clochard que vous allez croiser. Prenez le temps de discuter avec ceux qui sont dans la rue. Des fois, ils ont des choses à dire, des choses à vous faire comprendre que vous ne comprendrez peut-être jamais si vous ne faites pas l'effort de discuter avec eux. Tout le temps, la plupart des gens passent, ils nous méprisent, ils nous regardent de haut alors qu'au final... Alors qu'au final, leur comportement est pathétique. Ils sont renfermés sur eux-mêmes dans un seul monde, alors qu'il y a plein de mondes qui nous entourent et il y a plein de choses à découvrir qui se trouve à l'extérieur de leurs appartements

Document réalisé par l'équipe de TOTEM :

- Lionel THIBAUD – Educateur Spécialisé – Relais Ozanam
- Stéphanie MIRANDE – Monitrice Educatrice – Relais Ozanam
- Lola PERREAUT – travailleur pair et animatrice prévention santé – Centre Soins Infirmiers Abbé Grégoire
- Marie GUILLOT – infirmière – Oiseau Bleu
- Imen SAID – chargée de la captation logement – AIVS TERRITOIRES – Un Toit Pour Tous
- l'Equipe Mobile de Liaison Psychiatrique Précarité – Centre Hospitalier Alpes Isère
- Véronique MAURICE – addictologue et directrice du Centre de Soins Infirmiers Abbé Grégoire
- Julien LEVY – doctorant en sociologie – Relais Ozanam
- Nathalie BLANC – chef de service – Relais Ozanam

Et avec la participation des personnes accompagnées par le service